

DEPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

CANTON DE MOUY

MAIRIE DE HERMES

Date de la convocation :

25 juin 2024

**OBJET :**

Désignation d'un secrétaire de  
séance

N° 2024-033

Nombre de conseillers :

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Absents : 4
- Procurations : 2
- Votants : 17



Envoyé en préfecture le 03/07/2024  
Reçu en préfecture le 03/07/2024  
Publié le 04/07/2024  
ID : 060-216003103-20240702-2024\_033-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Grégory Palandre, Maire.

Civilité	Nom prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à
Monsieur	Grégory Palandre	X		
Monsieur	Frédéric Brigaud		X	Grégory Palandre
Madame	Claire Lejeune	X		
Monsieur	Manuel Balache	X		
Madame	Isabelle Pellet	X		
Monsieur	Georges Roussel	X		
Madame	Marie-Claude Manzinali	X		
Madame	Liliane Lammens	X		
Monsieur	Jean-Marc Bonnay	X		
Monsieur	Patrick Faderne	X		
Monsieur	Gaëtan Bondu	X		
Madame	Lydie Blin	X		
Madame	Véronique Moreau		X	Lydie Blin
Monsieur	Emeric Cellier	X		
Madame	Nathalie Laprevote	X		
Monsieur	Axel Descroix	X		
Madame	Céline Miquel		X	
Madame	Joelle Carbonnier	X		
Monsieur	Claudio Lo Curlo		X	

Secrétaire de séance : Gaëtan Bondu

Résultat du vote :

- Pour : 17 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

### OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-5

Considérant que le conseil municipal nomme au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité de voter au scrutin public, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DESIGNE en qualité de secrétaire : Gaëtan Bondu

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 04/07/2024

ID : 060-216003103-20240702-2024\_033-DE



Fait et délibéré à Hermes, les jour, mois et an susvisés  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Grégory Palandre

